



GUIDE DE PRÉSENTATION DESTINÉ AUX PARTENAIRES

8^e congrès international de FRANCOPOL

Le 8^e congrès international de FRANCOPOL se tiendra à Paris les 8 et 9 octobre 2025. Cet événement marquera les dix-sept années d'existence du réseau FRANCOPOL.

Le thème retenu pour ce congrès est : « Les nouvelles technologies au service de l'action policière ». Le secrétariat général anticipe et souhaite la participation d'environ 150 participants.

Sur place, FRANCOPOL dispose du parrainage du ministère de l'Intérieur français et des directions générales de la police nationale, de la gendarmerie nationale et de la sécurité civile, de la gestion des crises et du soutien opérationnel de la direction de la coopération internationale de sécurité.

Un tel congrès est l'opportunité d'assister à des présentations d'experts et d'enrichir son réseau professionnel.

Qu'est-ce que FRANCOPOL?

FRANCOPOL est un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, ainsi que des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. FRANCOPOL a pour objectif d'être un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances dans l'action policière. Ce réseau vise à accroître les compétences des services policiers afin de mieux servir les citoyens. FRANCOPOL se distingue notamment par l'utilisation du français comme langue officielle du réseau.

FRANCOPOL est un lieu d'échange qui permet d'améliorer la cohérence des actions en sécurité intérieure et d'accélérer la modernisation de la fonction policière. La formation et le perfectionnement professionnel sont les moyens privilégiés pour intégrer les meilleures pratiques. Le dialogue, la collaboration et le transfert des connaissances et des compétences favorisent l'émergence de solutions innovatrices. Dans cet esprit, le réseau contribue aussi à une Francophonie plus engagée sur l'axe paix, démocratie et droits de l'Homme par des actions visant le renforcement des capacités en matière policière.

Pourquoi être partenaire du congrès 2025 de FRANCOPOL?

- **Associer son nom à un réseau international reconnu, crédible et respecté (près de 70 membres provenant de plus de 20 pays), membre des réseaux institutionnels de la Francophonie.**
- **Être associé à un événement majeur international.**
- **Avoir un libre accès à près de 150 responsables du monde de la sécurité publique (policiers, gendarmes, hauts fonctionnaires, pédagogues, universitaires, etc.).**
- **Profiter d'une visibilité internationale et d'une résonance spécifique à l'espace francophone (le congrès accueille des partenaires d'Amérique, d'Afrique, d'Asie, d'Europe).**
- **Valoriser et mettre en valeur vos solutions auprès de professionnels de votre secteur d'activité.**

La charte des partenaires (exposants)

Les quatre statuts suivants décrivent les avantages associés à la participation financière pour les partenaires institutionnels ou privés du 8^e congrès international de FRANCOPOL.

Statut Bronze (*Contribution de 2 000 euros [3 015 \$CAD]*)

- Inscription gratuite au congrès
- Accès aux conférences
- Invitation aux 2 déjeuners
- Invitation au cocktail d'inauguration
- Mise à la disposition d'un espace (2 m X 2 m)
- Mise en valeur de votre activité
 - Espace installé à proximité des salles de conférence
 - Pauses-café prises à proximité des kiosques
- Nom de l'entreprise souligné par le maître de cérémonie
- Logo et lien de l'entreprise sur le site Internet de FRANCOPOL
- Logo de l'entreprise intégré aux documents numériques du congrès, partagés aux participants
- Possibilité d'alimenter les réseaux sociaux de l'entreprise avec des publications sur le Congrès

Statut Argent (*Contribution de 3 000 euros [4 520 \$CAD]*)

- Inscription gratuite au congrès
- Accès aux conférences
- Invitation aux 2 déjeuners
- Invitation au cocktail d'inauguration
- Mise à la disposition d'un espace (2 m X 2 m)
- Mise en valeur de votre activité
 - Espace installé à proximité des salles de conférence
 - Pauses-café prises à proximité des kiosques
- Nom de l'entreprise souligné par le maître de cérémonie
- Logo et lien de l'entreprise sur le site Internet de FRANCOPOL
- Logo de l'entreprise intégré aux documents numériques du congrès, partagés aux participants
- Possibilité d'alimenter les réseaux sociaux de l'entreprise avec des publications sur le Congrès
- **Invitation au dîner de gala**
- **Commandite d'une pause-café**
- **Présentation de l'entreprise sous forme d'une capsule vidéo d'une minute diffusée en boucle au moment de la pause-café**

Statut Or (Contribution de **4 500 euros [6 785 \$CAD]**)

- Inscription gratuite au congrès
- Accès aux conférences
- Invitation aux 2 déjeuners
- Invitation au cocktail d'inauguration
- Invitation au dîner de gala
- Mise à la disposition d'un espace (2 m X 2 m)
- Mise en valeur de votre activité
 - Espace installé à proximité des salles de conférence
 - Pauses-café prises à proximité des kiosques
- Nom de l'entreprise souligné par le maître de cérémonie
- Logo et lien de l'entreprise sur le site Internet de FRANCOPOL
- Logo de l'entreprise intégré aux documents numériques du congrès, partagés aux participants
- Possibilité d'alimenter les réseaux sociaux de l'entreprise avec des publications sur le Congrès
- **Commandite d'un déjeuner**
- **Temps de parole (5 minutes) offert lors de la séance plénière**
- **Participation à la visite du vendredi**

Statut Diamant (Contribution de **6 000 euros [9 045 \$CAD]**)

- Inscription gratuite au congrès
- Accès aux conférences
- Invitation aux 2 déjeuners
- Invitation au dîner de gala
- Invitation au cocktail d'inauguration
- Mise en valeur de votre activité
 - Espace installé à proximité des salles de conférence
 - Pauses-café prises à proximité des kiosques
- Nom de l'entreprise souligné par le maître de cérémonie
- Logo et lien de l'entreprise sur le site Internet de FRANCOPOL
- Logo de l'entreprise intégré aux documents numériques du congrès, partagés aux participants
- Possibilité d'alimenter les réseaux sociaux de l'entreprise avec des publications sur le Congrès
- Participation à la visite du vendredi
- **Commandite de l'apéritif du dîner de gala**
- **Invitation au dîner de gala (place à la table de la présidence de FRANCOPOL)**
- **Mise à la disposition d'un espace (2 m X 2 m) dans un endroit privilégié**
- **Temps de parole (15 minutes) offert lors de la séance plénière**

La charte des commanditaires (*sponsors*)

Pour toute contribution autre :

- Nom de l'entreprise souligné par le maître de cérémonie
- Logo et lien de l'entreprise sur le site Internet de FRANCOPOL
- Logo de l'entreprise intégré aux documents numériques du congrès, partagés aux participants
- Possibilité d'alimenter les réseaux sociaux de l'entreprise avec des publications sur le Congrès

Personnes-ressources

Secrétariat général
info@francopol.org

DCIS-bureau partenariats
dcis-partenariats@interieur.gouv.fr

Contacts :

Dominique DEPOORTER : 00 33 1 46 14 68 01
Laurent SAINSEAUX : 00 33 1 46 14 65 37

Plus d'informations sur :
<http://www.francopol.org/>